



NEUVIEME ANNEE. VOLUME XVII, No 6.

Samedi, 7 Fevrier 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE
DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.

Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

**Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.**

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, convents, souvenirs d'or-
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit « Surveyer » garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté, CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS incrochetables, VERRUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD.

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRE " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	8	FEVRIER	— Notre-Dame à Montréal,
MARDI	10	“	— Collège de Joliette.
JEUDI	12	“	— Ste-Rose.
SAMEDI	14	“	— Sacré-Cœur à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	8	Février	— QUINQUAGESIME, 2 cl., s. (S. Pur).
LUNDI	9	“	— S. Raymond de <i>Pem.</i> , C., s.
MARDI	10	“	— Ste-Scholastique, V., doub.
MERCREDI	11	“	— LES CENDRES.
JEUDI	12	“	— S. Idephonse, E. C., doub.
VENDREDI	13	“	— Ste-Cour. d'ép., N. S. J. C., d. m.
SAMEDI	14	“	— S. Cyri le d' <i>It.</i> , E. D. d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 8. — Annonce du mercredi des cendres et du carême.

Cathédrale. — Dimanche 8, bénédiction des cierges à 10h.

Mercredi 11, bénédiction des cendres par Monseigneur l'archevêque, à 9h ; grand'messe et sermon. Le soir à 7h. après l'instruction, distribution des cendres.

Tous les soirs du carême. à 7h. prière, instruction et salut.

Notre-Dame. — Dimanche 8, grand'messe à 9½h. pour l'ouverture des 40 heures, vêpres à l'heure ordinaire ; à 7½h. du soir, amende honorable.

Lundi 9, messe du second jour à 8h ; le soir à 7h. amende honorable.

Mardi 10, messe de la clôture des 40 heures à 9½h.

Mercredi 11, messe à 8½h.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR,

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9^{me} Année.

SAMEDI, 7 FEVRIER 1891.

Vol. XVII, No 6.

SOMMAIRE :

I. Avis. — II. Règles pour le carême. — III. Dimanche de la Quinquagésime. — IV. Léon XIII et Christophe Colomb. — V. Une bonne leçon. — VI. Le corps de Saint François-Xavier. — VII. Indulgences du chemin de la croix attachées à des crucifix. — VIII. La prière de Volney. — IX. Chronique. — X. L'esclavage au Congo, (à suivre).

A V I S

—

Monseigneur l'archevêque de Montréal, et son compagnon de voyage, M. l'abbé A. Archambault, sont attendus à Montréal mardi vers les neuf heures du matin, par le *Vermont-Central*.

Sa Grandeur se rendra directement à la Cathédrale et dira la messe.

A 10 $\frac{1}{2}$ heures, le clergé du diocèse présentera une adresse à Monseigneur, dans le salon de l'archevêché.

A 2 $\frac{1}{2}$ heures, Monseigneur l'archevêque de Montréal fera son entrée à Notre-Dame, et recevra deux adresses, l'une en français, l'autre en anglais ; la cérémonie se terminera par le chant du *Te Deum*. Messieurs les membres du clergé sont invités à se réunir à l'archevêché à 10 heures, puis à accompagner Sa Grandeur à Notre-Dame, après le dîner.

L'arrivée de Monseigneur à la gare du Grand Tronc sera annoncée par le son des cloches de la cathédrale.

REGLES POUR LE CAREME

Nous croyons devoir rappeler ici ce que N.S.P. le Pape Grégoire XVI, par un indult du 7 juillet 1844, a jugé à propos de régler pour ce diocèse, concernant l'abstinence et l'usage de la viande pendant le Carême.

Suivant la teneur de cet indult, on doit, pendant ce saint temps, faire maigre : 1^o. Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants ; 2^o, tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines ; 3^o, le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la semaine sainte. Le même indult permet l'usage de la viande tous les autres dimanches du Carême, ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines : mais dans ces derniers jours on ne peut faire qu'un seul repas en gras, et il est défendu de faire usage de poisson à ce repas.

En vertu du même indult il nous est aussi permis, les jours d'abstinence, 1^o de faire frire du poisson, ou des œufs avec de la graisse, ou même avec du lard, pourvu qu'on ne mange pas le lard ; 2^o de faire bouillir du lard dans la soupe, ou y mettre de la graisse ou du saindoux ; 3^o de faire bouillir de la pâte dans la graisse, ou de faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries.

On peut aussi 1^o. le matin des jours de jeûne, prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage ; 2^o, le soir des jours de jeûne où il est permis de faire un repas gras, on peut manger la soupe, même grasse, qui serait restée du dîner. (Cette dernière permission s'étend à toutes sortes de personnes).

Enfin, ceux qui, à raison de leur âge, de leur infirmité ou de leurs travaux, sont exempt du jeûne, peuvent, aux jours de jeûne où le gras est permis, manger gras à tous les repas. (Voir Circulaire du 16 février 1872 et du 1^{er} mars 1873). — Non seulement pendant le carême, mais tous les jours maigres de l'année, il est permis de se servir, dans la préparation des aliments maigres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet et autres volailles. (Circulaire du 21 janvier 1873).

DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME

Les apôtres ne comprirent point ce que Jésus-Christ leur prédisait au sujet de ses souffrances.

I. Les apôtres, pleins de foi, savaient que Jésus était le Messie promis au monde ; mais ils ne lui appliquaient point les prophéties concernant ses humiliations et son immolation sanglante ; ils s'attachaient de préférence à celles qui prédisent la gloire du second avènement. L'espérance qu'ils avaient conçue d'une royauté terrestre ne s'accordait point avec les ignominies que le Seigneur leur annonçait. Telle est encore aujourd'hui l'erreur des Juifs, et telle est aussi la cause de l'incrédulité d'une foule de chrétiens qui volontiers partageraient les triomphes de l'Eglise, mais repoussent le mystère de la croix. Ils sont remplis de zèle dans la prospérité, mais leur courage défaille à l'entrée de la voie douloureuse.

Comprenons mieux les vérités du christianisme, et rappelons-nous que c'est en passant par la mort qu'on arrive à la vie véritable.

II Les disciples n'admettaient point le mystère des humiliations de leur Maître, parce qu'en général on comprend peu ce qu'on n'aime pas à comprendre. Nous aussi, quoique formés à l'école de Jésus-Christ et nourris de sa doctrine, nous manquons parfois d'intelligence dans les occasions où il faudrait accepter une parcelle de la croix et boire une goutte du calice amer. Notre nature, qui ne veut pas renoncer à elle-même, a horreur de la mortification et du sacrifice ; et, par une illusion volontaire, elle regarde comme des pratiques superflues les actes qui contraignent les goûts, les intérêts ou les passions.

L'Esprit de Dieu condamne cette piété commode, et les âmes vraiment chrétiennes ne discutent point les conditions du salut : elles savent que ce qui est dit de Maître s'applique aussi aux disciples, et elles consentent à souffrir avec lui pour arriver à la bienheureuse immortalité.

LEON XIII ET CHRISTOPHE COLOMB

Sa Sainteté Léon XIII a adressé la lettre suivante à l'association *Centro Gallego*, à Buenos-Ayres.

« A Notre cher Fils Laureano Carballedo et aux autres dignitaires de l'Association appelée *Centro Gallego*, à Buenos-Ayres. »

LÉON XIII, PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique,

« Nous avons appris avec une grande satisfaction, par votre lettre du 2 novembre, comment votre Association a résolu d'ériger en votre cité un monument très somptueux destiné à honorer la mémoire et le nom de Christophe Colomb en présence de la postérité tout entière. Vous avez eu raison de penser que votre projet recevrait Notre approbation ; en effet, c'est chose convenable et utile de rendre hommage aux hommes magnanimes qui ont bien mérité de la religion chrétienne et de la société humaine. Et Colomb a fait de si grandes choses, son génie et sa constance ont été pour les deux parties du monde la source de si grands biens, que peu d'hommes peuvent être mis en parallèle avec lui.

Mais si sa mémoire est en grand honneur auprès de Nous, c'est surtout parce que, en entreprenant des voyages très difficiles, en supportant de grandes fatigues ou en affrontant d'immenses dangers, il eut pour but d'ouvrir la voie vers des régions inconnues aux propagateurs de l'Evangile déterminés à amener à la connaissance du vraie Dieu, en les gagnant à J us-Christ, des populations innombrables qui étaient assises dans les ténèbres.

Désirant que les honneurs rendus à ce grand homme servent de stimulant à beaucoup d'autres, pour que ceux-ci deviennent les émules et les imitateurs de son zèle et de sa vertu, Nous accordons à votre projet et à votre désir l'éloge qu'ils méritent, et en même temps, comme gage de Notre amour paternel, Nous vous accordons du fond de Notre cœur, à vous cher Fils, et à chacun de vos associés, la Bénédiction apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

UNE BONNE LEÇON

Pourquoi, de nos jours, est-il presque de bon ton, dans un certain monde, monde soit disant instruit, de paraître ignorer les choses même les plus élémentaires de la religion ? Bien habile qui donnera de cette absurdité une explication passable. En attendant, l'instruction religieuse nous semble, et avec raison, mériter le pas sur toutes les autres connaissances, outre que la religion est le sel qui empêche la science de se corrompre.

Un jour, un aspirant au doctorat avait répondu aux examinateurs d'une manière très satisfaisante : « Vous connaissez votre droit, Monsieur, lui dit le président Garcia Moreno, mais savez-vous votre catéchisme ? Pour administrer la justice, un magistrat doit connaître avant tout la loi de Dieu. » Et il interrogea l'étudiant, qui resta muet. « Monsieur, lui dit gravement Garcia Moreno, vous êtes reçu docteur, mais vous n'exercerez pas votre profession avant de savoir le catéchisme. »

LE CORPS DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER

Le 3 décembre a eu lieu l'exposition du corps de saint François-Xavier à Goa, dans les Indes. Cette exposition ne se fait que tous les douze ans. Elle attire toujours une affluence considérable de pèlerins.

Cette année, la cérémonie a été rehaussée par la présence de la reine du Portugal, fille du comte de Paris. L'archevêque irlandais de Madras et l'évêque portugais de Maylapore ont fait appel aux fidèles de leurs diocèses respectifs pour les engager à se joindre au mouvement de pèlerinage qui se prépare partout dans l'Inde. La compagnie du chemin de fer de Madras a organisé des services directs entre Goa et Madras et a distribué aux pèlerins des billets d'aller et de retour à des prix très réduits.

Il y a 338 ans que le corps de saint François-Xavier se conserve intact. La vénération des Hindous idolâtres ou musulmans

pour le saint apôtre est presque aussi grande que celle des chrétiens. Ils ont également la plus grande vénération pour l'apôtre saint Thomas, auquel la tradition attribue l'évangélisation de l'Inde, et le rocher de San Thomé, près de Madras, est un lieu de pèlerinage pour les idolâtres et les musulmans comme pour les chrétiens.

LE SAC DE L'AUMONIER

Le service nous avait conduit au début de la guerre dans une ville non loin de Paris. Arrêté dans une hôtellerie, nous y rencontrâmes deux hommes. L'un était dans la force de l'âge. Malgré sa taille et sa vigueur, il s'occupait de fournitures militaires et s'enrichissait au lieu de prendre sa place sous les drapeaux de la patrie qui, d'une voie suppliante, appelait ses enfants. L'autre était jeune, petit, frêle, pâle, au regard timide, une longue soutane noire couvrait son corps. Ses cheveux d'un blond cendré tombaient sur ses épaules. Ce fut le premier aumônier volontaire que je rencontrai. Il se rendait à Metz et n'avait jamais quitté son diocèse. Pour tout bagage, il emportait dans un sac fort léger du linge, des médailles bénites, quelques crucifix en cuivre et de gros souliers de villageois.

En attendant le départ de la voiture, il lisait dans un gros livre usé, reconvert de drap noir. Son sac était posé près de lui.

Pendant ce temps, le fournisseur des armées terminait quelques marchés avec les gens de la localité, et faisait mettre en ordre un grand nombre de caisses dont il couronnait l'édifice par des manteaux fourrés et de riches couvertures de voyage.

Le prêtre lisait toujours. Mes regards allaient de l'un à l'autre, et mille sentiments divers se succédaient en moi.

Le fournisseur s'approchant du prêtre lui dit avec un sourire dédaigneux : « Votre livre est donc bien intéressant, monsieur l'abbé ? Vous devriez le savoir par cœur. Je n'ai lu qu'une fois Voltaire et Rousseau et j'y ai appris plus de vérités que n'en contient votre bréviaire. »

Le prêtre leva les yeux et considéra d'un regard charitable l'homme qui venait ainsi troubler sa méditation. Puis, sans ré-

pondre, il ouvrit son sac et je vis alors ce qu'il contenait. Dans un coin de ce sac si pauvre, quelques papiers étaient roulés, les uns imprimés, les autres écrits à la main. Il choisit parmi les premiers une simple feuille et la présenta au fournisseur. Celui-ci se mit à rire et s'éloigna en fredonnant.

Je pris la feuille de papier des mains du prêtre, et je lus : « Opinion de J.-J. Rousseau sur l'évangile. — La majesté des Écritures m'étonne ; la sainteté de l'év. agile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si sage, soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ?.....

La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout le peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la présente et qui pleure. Jésus, au milieu d'un affreux supplice, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate, sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

J'avais lu à haute voix. Je me tus et le prêtre dit simplement : « J.-J. Rousseau a placé cette page dans l'*Emile*. »

A la suite de cette page s'en trouvait une autre qui avait pour titre : « Opinion de Voltaire sur l'athéisme. — Otez aux hommes l'opinion d'un Dieu rémunérateur et vengeur : Sylla et Marius se baignent alors avec délices dans le sang de leurs concitoyens ; Auguste, Antonin et Lépide surpassent les fureurs de Sylla ; Néron ordonne de sang-froid le meurtre de sa mère. Il est certain que la doctrine d'un Dieu vengeur était éteinte chez les Romains. L'athée, fourbe, ingrat, colomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes ; car, s'il n'y a pas de Dieu, ce monstre est son Dieu à lui-même ; il s'immole tout ce qu'il désire, ou tout ce qui lui fait obstacle ; les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé.

Une société particulière d'athées qui ne se disputent rien, et qui perdent doucement leurs jours dans les amusements de la volupté, peut durer quelque temps sans trouble ; mais si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être

sous le joug immédiat de ces êtres informes qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. »

Je priai l'aumônier de me donner cette feuille de papier. « Volontiers, dit-il ; je savais en partant que Voltaire et Rousseau m'attaqueraient sur le chemin, j'ai donc imité ces voyageurs d'Espagne et de la Grèce qui se mettent sous la protection des escopettes. »

Après un instant de silence, il ajouta : « Je crains que mon bagage ne soit bien léger et fort insuffisant. »

« Tranquillisez-vous, lui dis-je, Voltaire et Jean-Jacques habitent plus volontiers les villes que les camps. Leurs amis préférèrent les fournitures qui enrichissent, aux batailles qui font mourir.

(*L'héroïsme en soutane*, p. 12).

INDULGENCES DU CHEMIN DE LA CROIX ATTACHEES A DES CRUCIFIX

La S. Congrégation des Indulgences a déterminé dans plusieurs rescrits comment ces indulgences peuvent être gagnées. Nous résumons ces différentes dispositions :

1^o L'indulgence est attachée à l'image du Christ et non à la croix ; il faut donc que cette image soit séparable de la croix, elle ne peut y être peinte ou gravée ; de même elle ne doit pas être en matière fragile. Si la croix venait à perdre sa forme, les indulgences ne seraient pas perdues, il suffirait de fixer l'image du Christ sur une autre croix, mais non réciproquement.

2^o Pour la bénédiction de ces crucifix, il n'y a pas de formule spéciale, un signe de croix et l'intention d'indulgencier suffisent.

3^o Outre les conditions générales pour gagner une indulgence, il faut pour gagner celles de ces crucifix :

a) Etre empêché légitimement de visiter un chemin de croix canoniquement érigé. Cet empêchement légitime existe, d'après Clément XIV, pour les « infirmes, les navigateurs, les prisonniers, ceux qui habitent les pays infidèles et tous ceux qui sont légitimement empêchés de visiter le chemin de la croix. » La S. Congrégation des Indulgences a approuvé le 21 mars 1884 une ins-

truction sur le chemin de la croix où ce dernier point est expliqué de la manière suivante : « On peut regarder comme un empêchement légitime tout inconvénient médiocrement grave ou motif raisonnable, de quelque cause qu'il provienne, qui empêche de visiter présentement les stations canoniquement érigées. »

b) Réciter avec un cœur contrit 20 *Pater, Ave, et Gloria Patri* : (14 pour les stations, 5 en l'honneur de la Passion et 1 à l'intention du Souverain Pontife).

c) Pendant la récitation de ces prières, il faut tenir en main le crucifix. Le 19 janvier 1884, le Saint-Siège a accordé les mêmes indulgences aux personnes qui font ensemble le chemin de la croix ; il suffit dans ce dernier cas qu'une seule tienne en main le crucifix indulgencié.

4) Pie IX avait autorisé le général des Franciscains à commuer en faveur des malades les vingt *Pater, etc.*, en une prière plus courte ; mais d'après les dernières décisions l'invocation *Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti* doit être accompagnée d'un acte de contrition oral et de la récitation mentale de trois *Pater, Ave, Gloria*.

LA PRIÈRE DE VOLNEY

Le sceptique écrivain Volney était sur un vaisseau ; tout à coup s'élève une furieuse tempête. Oubliant lui-même les funestes doctrines qu'il enseignait, il prend le chapelet d'une femme qui priaît à côté de lui, s'agenouille et prie avec une ferveur qui étonne.

Lorsque le danger fut passé, un de ses amis ne put s'empêcher de lui dire : « Que faisiez-vous donc tout à l'heure ; vous priez comme une bonne femme ! — Mon ami, répond Volney, en détruisant lui-même son désolant système d'athéisme, on peut être incrédule et athée dans son cabinet, mais, lorsqu'on se trouve entre le tonnerre qui gronde et l'abîme des eaux qui mugit sous les pieds, on est bien forcé de croire. »

CHRONIQUE

Mardi, un service commandé par la société de colonisation a été chanté à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de feu Monseigneur A. Labelle. M. le chanoine Leblanc a officié, assisté de MM. Emard et Vaillant, de l'archevêché.

* * *

Jeudi, 9 février, dans l'église du Sault-au-Récollet, aura lieu le service anniversaire de feu M. F. Rochette ; MM. les membres du clergé, les parents et amis du défunt sont priés d'y assister.

* * *

Les nouveaux offices de St Jean Damascène, St Jean de Capistran et St Sylvestre seront prêts mardi prochain. Messieurs les membres du clergé qui désirent se les procurer pourront s'adresser à M. l'abbé C. W. Martin. Le prix est de deux centins pour chaque messe et de cinq centins pour chaque office.

* * *

La fête patronale de la paroisse de Ste-Brigide a été célébrée avec pompe dimanche dernier. La grand'messe a été chantée par Monsieur l'Administrateur, et le R. P. L. Drummond, S. J. recteur du collège Ste-Marie, a donné le sermon.

* * *

S. G. Monseigneur L. N. Bégin, évêque de Chicoutimi, vient d'adresser un mandement à son diocèse, à l'occasion de son prochain voyage *ad limina apostolorum*.

Sa Grandeur partira le 11 février.

* * *

Lundi dernier, jour de la Purification de la sainte Vierge, le collège de Montréal célébrait sa fête patronale ; M. le chanoine Leblanc officia à la grand'messe, et dans l'après-midi le sermon a été donné par M. Sorin, P. S. S. Bon nombre de prêtre, anciens élèves ou amis de la maison, s'étaient rendus pour assister aux différentes cérémonies.

Ainsi que la *Semaine religieuse* l'annonçait dernièrement, le R. P. Frédéric, O. S. F. donnera deux retraites pour les Italiens demeurant à Montréal ; la première se fera à St-Joseph, rue Richmond, et commencera demain, le huit février ; la seconde s'ouvrira le dimanche suivant à l'église Ste-Brigide. Messieurs les curés des différentes paroisses sont respectueusement priés de faire cette annonce à leur prône, demain.

* * *

L'autre jour nous parlions du dîner donné aux pauvres de l'hôpital général des sœurs Grises par les membres de la Société St-Vincent-de-Paul. Une fête du même genre a eu lieu la semaine dernière à l'orphelinat St-Alexis, coin des rues Mignonne et St-Denis.

Des personnes charitables du quartier St-Jacques avaient préparé un joli souper aux cent vingt orphelines de cette maison. Elles ont tenu à les servir elles-mêmes. M. l'abbé Deguire, curé de la paroisse était présent et a béni les tables. Les jeunes convives ont fait honneur au festin puis ont exprimé leurs remerciements à leurs généreux amis par des chants et des discours. On nous écrit que l'auditoire a été charmé. Les aveugles de l'Asile Nazareth viennent à leur tour d'être l'objet des mêmes délicates attentions de la part des dames patronesses de cet établissement. C'est avec bonheur que nous signalons ces actes de charité et de bonté chrétienne : l'Évangile est là pour nous assurer qu'ils ne restent pas sans récompense.

* * *

La mort vient de faire plusieurs vides en peu de temps parmi le clergé de ce diocèse. M. l'abbé Jean Hyacinthe St-Jacques, curé de Ste-Justine, est le quatrième prêtre décédé pendant le mois de janvier.

Un accident à la jambe, dont il fut victime il y a quelques semaines et dont personne ne soupçonnait la gravité, a amené des complications qui l'ont emporté d'une manière presque subite.

Il était né à St-Eustache le 25 mars 1829 et avait été ordonné prêtre le 20 décembre 1856. Il exerça d'abord le saint ministère à Boucherville et à Verchères et, plus tard fut successivement curé

des paroisses de St-Côme, de St-Gabriel de Brandon et de Ste-Justine. C'est dans ce dernier poste qu'il est mort le 28 janvier.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier. Un grand nombre de ses confrères y assistaient. M. l'Administrateur du diocèse a chanté le service, assisté de M. l'abbé Lonergan, curé de Ste-Brigide, comme diacre, et de M. l'abbé Carrières, curé de St-Charles de Montréal, comme sous-diacre. La paroisse de Ste-Justine a donné dans cette circonstance une preuve de sa piété en même temps que de l'estime profonde qu'elle avait pour son curé.

De nouveau nous demandons pour notre confrère les prières de tous nos lecteurs.

* * *

La république de Colombie, à l'exemple de celle de l'Equateur, vient de se consacrer officiellement au Sacré-Cœur de Jésus.

* * *

Le P. Delatire est le créateur du Musée de Saint-Louis de Carthage déjà si riche. Ses fouilles et ses découvertes archéologiques, l'ont fait connaître et estimer du monde savant.

* * *

Le cardinal Simor, archevêque de Grau et primat de Hongrie, vient de mourir à Grau. Il était né à Suthlweisseuburgen en 1813 et avait été créé cardinal en décembre 1873.

* * *

L'archevêque de La Plata vient d'employer trois mois pour faire sa visite pastorale à Targer, une petite ville de 1,000 habitants, qui n'avait pas vu d'évêque depuis 112 ans.

* * *

La Sacrée Congrégation des Rites est saisie de la question de savoir si on peut tolérer que, dans les églises livrées au culte, se donnent des concerts religieux, à l'occasion d'un office ou sans office, avec entrée payée, comme cela se fait dans toutes les salles de concert.

* * *

Son Em. le Cardinal Moran, archevêque de Sidney a exposé,

dans un récent discours, l'état du catholicisme en Australie et constate ses progrès. En 1876, il y avait 450,000 catholiques et 350 prêtres ; il y a en 1891, 750,000 catholiques et 620 prêtres. Le nombre des églises s'est élevé de 620 à 880, et celui des écoles de 350 à 700. On le voit, le nombre des catholiques a presque doublé en Australie depuis quatorze ans.

* * *

Les Sœurs de charité, filles de Saint-Vincent de Paul, ont maintenant en France et en Europe 2,434 maisons où elles instruisent 180,000 enfants et donnent des soins à 45,635 malades. En Egypte, Turquie, Asie-Mineure, Palestine, Syrie, Chine, Brésil, Equateur, etc., les Sœurs comptent 328 maisons. Elles y élèvent 32,978 enfants de toute nationalité et de toute religion. Elles reçoivent dans les hôpitaux 75,950 malades.

Décidément selon la remarque d'un confrère on pourra continuer à expulser ces bonnes Sœurs, et à leur faire payer des impôts monstrueux, mais rien ne les découragera... et il faudra toujours les décorer.

* * *

Le Sacre de S. G. Mgr Louage, évêque de Dacca, au Bengale oriental, a eu lieu dimanche, 11 janvier, à la chapelle de l'institution de Notre-Dame de Sainte-Croix à Neuilly. L'évêque consécrateur était Mgr Fabre, archevêque de Montréal, assisté de Mgr Thomas, archevêque d'Andrinople et de Mgr Dubouin, évêque de Raphauée.

Mgr Louage quittera la France dès les premiers jours de février, et s'embarquera à Marseille sur le *Melbourne* pour se rendre à Calcutta et de là à Dacca.

Mgr Louage appartient à la Congrégation de Sainte-Croix. Il a demeuré à Montréal plusieurs années en qualité de Provincial de son ordre.

* * *

Les Sociétés catholiques d'Italie organisent un vaste mouvement de protestation contre deux nouveaux projets de persécution dont le gouvernement va, dit-on, saisir les Chambres : l'un pour déclarer révocable, " en cas d'abus du ministère pastoral " l'*exequatur* donné aux évêques et aux curés ; l'autre pour laïciser les derniers restes de la propriété ecclésiastique, tels que biens des paroisses et des fabriques.

Ces nouveaux projets, rapprochés de la situation de plus en plus intolérable du Saint-Siège montrent que l'on veut poursuivre jusqu'au bout le plan sectaire de la persécution de l'Eglise en Italie.

On attribue aussi au gouvernement l'intention d'opérer par là une diversion aux graves préoccupations qu'inspirent les conditions financières et économiques du pays, attestées notamment par les grèves multiples d'ouvriers dans le Milanais et la Ligurie, où, jusqu'à ces derniers temps encore, l'industrie était restée florissante ; comme aussi par la stagnation générale des affaires, la diminution du rendement des impôts et de la consommation, la baisse, qui devient une vraie dégringolade, sur toutes les valeurs de Bourse, enfin par les difficultés de donner au crédit un fonctionnement régulier.

* * *

Une correspondance adressée d'Angleterre à la *Semaine religieuse* du diocèse de Nîmes, dit qu'on écrirait un livre très intéressant sur les usages catholiques encore strictement observés par les Anglais protestants, car l'Eglise a laissé, derrière elle, de profondes empreintes qui se retrouvent dans les institutions, les lois, les coutumes, aussi bien que sur les monuments d'avant la réforme. Il serait aisé, dit-il de faire parler les pierres pour proclamer l'ancienne foi, si, dans les vieilles cathédrales, on les disposait dans un certain ordre pour les grouper autour du dogme qu'elles désignent. C'est ce que l'on a fait si admirablement, à Rome, au palais de Latran, avec les inscriptions tirées des catacombes. L'abbaye de Saint-Alban, par exemple fournirait, à elle seule, un catéchisme presque complet. L'auteur de la correspondance parle ensuite spécialement des blasons et armoiries des Evêques anglicans. En somme, ils ont conservé avec un étonnant scrupule les armes des anciens sièges épiscopaux, et cependant ces armes renferment des symboles qui sont une affirmation éclatante des dogmes catholiques niés par le protestantisme. Ainsi, les clefs de saint Pierre sont le signe héraldique le plus fréquent. La douce image de la sainte Vierge (Vierge mère et immaculée) y paraît aussi comme celle de la Reine du ciel, avec la couronne et le sceptre. En exceptant le siège d'York, qui a substitué une couronne royale à la tiare pontificale, les armoiries des Evêques anglicans sont celles de nos anciens Evêques catholiques.

L'ESCLAVAGE AU CONGO

La dernière livraison des *Missions en Chine et au Congo* contient une lettre de M. E. Cambier, missionnaire belge, sur l'esclavage africain. Nous la reproduisons en entier, car elle présente un douloureux intérêt.

Station du Sacré-Cœur de Mpombou, 27 juin 1890.

Très révérend Supérieur,

Je rentre à l'instant d'une expédition à esclaves, et je m'empresse de vous en faire l'historique.

— Une expédition à esclaves ! va dire quelque grincheux. Et c'est un missionnaire qui parle ainsi ! Mais ne craint-il donc pas d'ameuter à ses trousses toutes les bêtes d'encre de Bruxelles, les écrivassiers hostiles à l'œuvre de notre roi et à celle de nos missionnaires ? Ne se souvient-il plus des clameurs furibondes causées jadis par le mot « acheter des esclaves », au lieu de « racheter » que M. Gueluy, alors au Congo, avait employé dans une lettre qu'il ne pensait nullement devoir être livrée à la publicité ?

— Eh, oui, je m'en souviens ! Et je me souviens aussi, révérend supérieur, que vous avez dédaigné de répondre à ce qui n'était qu'une question de mots et ne devait faire dresser les oreilles, de longues oreilles, qu'à ceux-là qui braillent sur l'Afrique, sans en connaître le premier mot.

Mais on nous a honorés d'une attaque plus spécieuse. « En achetant les esclaves, a-t-on écrit, les missionnaires en favorisent tout bonnement le commerce. » D'autre part, j'ai reçu des demandes d'explications et de renseignements au sujet de l'esclavage. Nous sommes ici dans le pays par excellence des esclaves, je viens d'aller acheter ou racheter — c'est au choix — un certain nombre d'esclaves ; c'est le cas, ou jamais, de s'expliquer une bonne fois et de donner à nos lecteurs un aperçu sur l'esclavage tel qu'il existe chez nos esclaves cannibales.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un esclave ? Eh, il y a plus d'une sorte d'esclavage ! D'aucuns, assez rares, sont esclaves de leur devoir ; d'autres, plus nombreux, sont esclaves de leurs passions ; et j'ai

entendu dire que parfois un mari est esclave de sa femme et réciproquement. Mais dans le sens naturel et primordial du mot, un esclave, d'après Dupiney de Vorepierre, est un homme qui, par la force ou en vertu de conventions, a perdu la propriété de sa personne et dont un maître peut disposer comme de sa « chose ».

Y a-t-il de tels hommes au Congo, et particulièrement aux Bangalas ? Oui, malheureusement, et beaucoup. Le nom seul employé ici pour désigner cette sorte d'hommes montre que toutes les conditions de la définition leur sont applicables. Ce nom est *mo-oumbou* ; la particule *mo* désignant l'agent ou le patient, et le radical *oumbou* venant de *oumba* acheter, *Mo-oumbou*, c'est donc un homme qui peut être acheté ou vendu, qui a perdu la propriété de sa personne et dont son maître dispose comme de sa chose, c'est-à-dire la conserve ou la détruit, comme bon lui semble : voilà au moins ce qu'on entend ici par disposer de sa chose, le sens précis qu'on affecte au Congo à la dénomination de *mo-oumbou* et vous feriez ouvrir de grands yeux à un maître d'esclaves si vous prétendiez lui prouver qu'il n'a pas le droit de les tuer et de les manger. Ainsi Mongonga, le chef du village de Mongouele, il n'y a pas bien longtemps, a dépecé, cuit et mangé un de ses esclaves, sans en ressentir le moindre scrupule.

Il y a donc des esclaves. Comment le deviennent-ils ?

D'après mes connaissances acquises jusqu'à ce jour :

- 1^o L'enfant de l'esclave est esclave du maître de ses parents ;
- 2^o Tout prisonnier de guerre devient esclave, s'il n'est point racheté par les siens ;
- 3^o Quiconque commet un adultère est de droit l'esclave du mari offensé, à moins qu'il ne solde à ce dernier le prix d'un autre esclave ;
- 5^o Tout débiteur passe en propriété à son créancier, et y reste aussi longtemps qu'il est dans l'impuissance d'acquitter sa dette. Car, par une disposition dont l'humanité est étrange et singulière, l'esclave peut se racheter lui-même à son maître. Tel est le cas de plusieurs travailleurs que nous employons. Leur salaire de huit mois de travail doit leur procurer une somme de 320 mitakos. Or, leur maître les a achetés pour 300 mitakos. Quand ils auront reçu leur salaire, ils seront donc en mesure ou de se racheter directement à leur maître, ou d'acheter à celui-ci un autre esclave. Dans l'un et l'autre cas, ils deviendront libres, *nsoni*.

(A suivre)

Nos abonnés qui ne tiennent pas à la file du journal et qui ont les numéros 2 et 11 de la première année, nous rendraient service en nous les envoyant.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr Isoard, évêque d'Annecy, vient de faire paraître en brochure sous le titre : *Causes de notre faiblesse*, l'introduction qu'il a écrite pour le second volume de ses œuvres pastorales.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Jean Hyacinthe Saint-Jacques, curé de Ste-Justine.
Sr Marie Céleste, (Angelina Ledoux) Providence
Sr François d'Assise, Providence.
Sr St-Anthime, (Marie Eveline Lafond), Montréal.
Joseph Duprat, Montréal.
Jacques Perrault, 62 ans, Montréal.
F. X. Prieur, Montréal.

DE PROFUNDIS.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure. Réglage, etc. Prix modérés.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

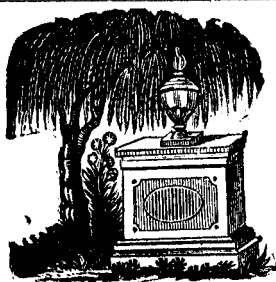
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.
Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le quarante-troisième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 18 Février 1891, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$55,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
<i>LOTS APPROXIMATIFS</i>		
100 Montres d'argent.....	25.00	2,500.00
100 do do	15.00	1,500.00
100 do do	10.00	1,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2607 lots valant - - - - - \$55,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

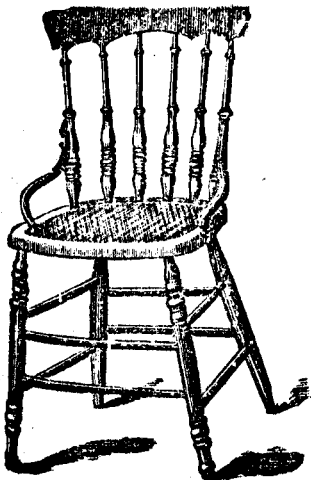
Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

**Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.**

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANGS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gerant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.